

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
27 janvier 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 687

présenté par  
M. Le Fur, M. Cordier et M. Quentin

-----  
**ARTICLE 10**

Au début de l'alinéa 4, ajouter les mots :

« Dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit de cibler que les mesures de ce projet de loi correspondent aux objectifs de l'exposé des motifs.